

Compte-rendu de la réunion des collectivités françaises impliquées dans la coopération décentralisée tripartite France – Allemagne – Burkina Faso

24 février 2009, à Cités Unies France

Présents :

Châtellerault : Maryse Lavrard, adjointe au maire ; Jacques Raynaud, directeur des relations internationales ; Patrick Lucas, trésorier du comité de jumelage

Dreux : Michel Béaur, Trésorier des Amis Dreux-Koudougou

Epernay : Geneviève Lamotte, conseillère municipale et Françoise Renault, membre du comité de jumelage

Laval : Françoise Mrachand, adjointe au maire ; Jean-Michel Ruche, président du comité de jumelage Laval-Garango

Saint Priest : Jean-Marc Recorbet, responsable du service vie associative et jumelage

Collectivités « observateur » :

Chambéry : Pierre Béranger-Fenouillet, conseiller municipal délégué

Fosses : Pierre Baudet, membre du comité de jumelage

Cités Unies France : président du groupe-pays Burkina Faso, Jean-Bernard Damiens, Vice-président du Conseil régional du Limousin et maire adjoint de Guéret (jumelé avec Stein) ;

Astrid Frey, chargée de mission pôle Afrique

Excusés : les collectivités de Montbéliard, Morlaix et Vence, Gérard Heinz, adjoint au maire à St Priest, Claudine Serasini, présidente des Amis Dreux-Koudougou

1. Retours du Burkina Faso sur la démarche ‘termes de références’ proposée en vue d’un projet en commun

Cofinancement d’une étude préalable

Rappel : les collectivités françaises et allemandes s’étaient engagées à Ettlingen, en novembre 2008, sous l’animation InWEnt-CUF, à contribuer au financement d’une étude préalable permettant d’aboutir à un projet commun, dans le domaine de la gestion de l’eau et de la prévention/adaptation au changement climatique. Chacune, ainsi que leurs homologues allemands, a accepté de mettre 500 Euros sur la table.

Lors d’une réunion à Ouagadougou le 5 février, les maires Burkinabè ont souhaité une étude plus aboutie, d’identification et de montage de projet. Une telle étude coûterait plus que les 8000 Euros prévus. Cette option paraît pertinente,

Les collectivités françaises ont jugé que :

- une telle étude est pertinente, car c’est bien d’un projet commun à déposer auprès d’un bailleur à identifier dont il s’agit ; il s’agira de définir « un programme pour une politique locale de l’eau » ;

- elles maintenaient leur financement à hauteur de 500 Euros par collectivité ; des sources de financements complémentaires devraient donc être trouvées ;
- le reliquat de la subvention versée par la DAECL en 2008 à l'Ambassade de France à Ouagadougou pourraient être affecté au financement de cette étude¹.

Adoption des termes de référence de l'étude et calendrier

Les maires burkinabè ont jugé les termes de référence trop succincts et ont souhaité les retravailler. Les collectivités françaises présentes reconnaissent la pertinence des questions posées dans les termes de référence dans leur version actuelle qui permettront de prendre en compte les changements de priorités de politiques publiques locales intervenues depuis la communalisation intégrale au Burkina (cf. document joint au compte-rendu). Les collectivités acquiescent à la proposition burkinabè mais demandent à ce qu'un calendrier soit respecté, afin que le projet soit prêt à être présenté à un bailleur en octobre-novembre.

Adoption du calendrier suivant :

- 1/ termes de références validées au 15 avril
- 2/ lancement de l'appel d'offre (restreint) pour trouver le cabinet d'études Burkinabè qui mènerait cette étude : début mai
- 3/ l'étude est menée (juin - septembre)
- 4/ restitution de l'étude 15 octobre.

Concrètement, c'est l'AMBF qui lancera un appel d'offre ; un cabinet d'étude Burkinabè sera trouvé.

Modalités de transfert d'argent au Burkina Faso pour cette étude et financement

Cités Unies France fait part de la possibilité d'un versement sur un compte de l'Association des municipalités du Burkina Faso. L'autre possibilité serait une adhésion de tous à la MCD.

Concernant les sources de financements possibles d'un tel projet commun, ont été évoqués : l'appel à projet triennal du ministère français des Affaires étrangères, la Facilité eau de l'Union européenne (un rapprochement avec pS-Eau permettra de vérifier cette hypothèse), la délégation de la Commission européenne à Ouagadougou, le PNUD...

Chaque collectivité est chargée de se renseigner sur les possibilités de financement et d'apports techniques ouvertes au niveau de leur bassin d'eau et/ou de leur territoire.

Une rencontre est prévue avec pS-Eau, Châtelleraut et les Amis Dreux-Koudougou avant la mission de Cités Unies France, le 12 mars, à 14h15.

¹ Vérification fait après la réunion, Antoine Joly ne serait pas contre une telle option, mais la chef du service de Coopération à Ouagadougou, Madame Lorelle, fait remarquer qu'il s'agit de crédits annuels non dépensés et qu'il faut donc renvoyer à Paris. De même, pour le moment, la DAECL ne prévoit pas le financement d'étude préalables.

2. Modalités de gouvernance pour la suite du montage collectif d'un projet

La ville de Châtelleraut a proposé, et cette proposition a été acceptée, d'être **chef de file** pour le projet commun et plus généralement pour ce projet pilote de coopération décentralisée tripartite. Châtelleraut aura ainsi un rôle d'animation, d'impulsion et « d'entrée d'information ».

Un **conventionnement entre Châtelleraut et les autres collectivités françaises** s'avérera sans doute nécessaire : il comprendrait les modalités de collecte et de versement des fonds, la définition de l'objectif de cette coopération à plusieurs, la définition de règles de fonctionnement, la place de Cités Unies France dans le dispositif.

Jacques Raynaud est chargé de rédiger une première trame.

Chambéry souhaite intégrer le groupe. En coopération avec Ouahigouya et en relation avec Lahnstein, Chambéry dispose de compétences techniques dans le domaine hydraulique notamment.

L'échange d'informations sur l'avancée du travail sera fait par mail, par Châtelleraut et Cités Unies France. Chacun des membres peut utiliser cette **liste de diffusion** pour faire part de ses remarques et attentes à tous.

Les collectivités souhaitent également **qu'une plus grande visibilité** soit donnée au projet tripartite, y compris sur les pages du site de Cités Unies France (en plus du site d'InWent – SKEW – service pour les communes du monde) et sur celui de la DAECL.

Cités Unies France est chargé de contacter Jérôme Duplan, chargé de communication à la DAECL.

Soutien des ministères français et allemands des Affaires étrangères/ de la coopération

Cette dynamique, appelée de leurs vœux par les ministres de la Coopération français et allemand en 2006, doit continuer à avoir le soutien des ministères en question. Pour la France, les relations devront être régulières avec la Délégation à l'Action extérieure des collectivités locales (DAECL) – MM. Antoine Joly, délégué, Pierre Pougnaud, conseiller et Toussaint Caradec, chargé de l'Afrique – ainsi qu'avec l'Ambassade de France au Burkina Faso. En ce sens, l'Ambassade de France à Ouagadougou et ses services seront à nouveau sensibilisés à ce projet lors de la prochaine mission de Cités Unies France.

Information

La première convention signée entre trois communes, le 12 février 2009, entre St Priest, Nouna et Mühlheim am Main a été distribué en séance.

3. Mandat de Cités Unies France lors de la mission à Ouagadougou et feuille de route 2009

Cités Unies France se rendra à Ouagadougou du 16 au 21 mars. Il sera chargé de porter les décisions des collectivités françaises, en particulier concernant le calendrier retenu, l'implication de l'Ambassade de France et les possibilités de financements existants sur place.

Le montage d'un projet collectif étant l'essentiel pour l'année 2009, l'atelier franco-allemand prévu pour cette année devra se tenir au moment pertinent pour valider l'étude prévue. **L'atelier pourrait donc se tenir la seconde moitié d'octobre.**

Pour éviter de démultiplier les réunions, nous vous convions **le 29 avril à 14h**, à Cités Unies France en complément de la réunion consacrée au rapport d'étape de l'évaluation sur la coopération décentralisée franco-burkinabè (le matin).